Périodique trimestriel

n° 32 - avril 1994

Bureau de dépôt:
Bruxelles 4

Editeur responsable:
Claude De Broyer
Av. A. Rodin, 21
1050 BRUXELLES

L'ECHO de L'EGOUT

Périodique d'information commun à:

la Commission de Protection des Sites Spéléologiques

la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains

la Commission Bruxelloise d'Etude et de Protection des Sites Souterrains

Bruxelles, le 2 avril 1994

CPSS

COMMISSION DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES

association sans but lucratif
pour la sauvegarde des sites karstiques
et des eaux souterraines de Wallonie

Cher(e) Ami(e), chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de la C.P.S.S. qui se tiendra dans ses locaux au 21, avenue A. Rodin à 1050 Bruxelles le **mardi 26 avril 1994** dès 20 heures.

A cette occasion, l'Atlas du Karst Wallon de Liège et de Namur vous sera présenté.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Approbation du P.V. de la dernière assemblée générale.
2. Rapport et bilan des activités par le président.
3. Rapport financier par le trésorier.
4. Approbation des comptes 1993.
5. Campagne et projets 1994.
6. Approbation du budget 1994.
7. Approbation du règlement d'ordre intérieur.
8. Election des administrateurs.
   Les candidatures aux postes d'administrateur vacants doivent parvenir par écrit à l'attention du président pour le 25 avril 1994 au plus tard.
9. Election de deux vérificateurs aux comptes

Bien cordialement,

Le secrétaire.
J-P. Bartholeyns

Le président.
Cl. De Broyer

CWEPSS
COMMISSION WALLONNE
D'ETUDE ET DE PROTECTION
DES SITES SOUTERRAINS
association sans but lucratif
pour la sauvegarde des sites karstiques
et des eaux souterraines

Bruxelles, le 2 avril 1994

Cher(e) Ami(e), chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de la C.W.E.P.S.S. qui se tiendra dans ses locaux au 21, avenue A. Rodin à 1050 Bruxelles le **mardi 26 avril 1994** dès 20 heures.

A cette occasion, l'Atlas du Karst Wallon de Liège et de Namur vous sera présenté.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Approbation du P.V. de la dernière assemblée générale.
2. Rapport et bilan des activités par le président.
3. Rapport financier par le trésorier.
4. Approbation des comptes 1993.
5. Campagne et projets 1994.
6. Approbation du budget 1994.
7. Election des administrateurs.
   5 postes sont à pourvoir; est sortant et rééligible: J. Fairon. Les candidatures aux postes d'administrateur vacants doivent parvenir par écrit à l'attention du président pour le 25 avril 1994 au plus tard.
8. Election de deux vérificateurs aux comptes

Bien cordialement,

Le secrétaire.
J-P. Bartholeyns.

Le président.
G. Thys.

SI CE POINT EST ROUGE,
REGULARISEZ VITE VOTRE SITUATION !

Chers Membres et Amis,

Vous êtes très importants pour nous, car l'action que nous menons avec la C.P.S.S. n'existe que par vous.
La conviction qui nous pousse à agir pour la protection et la sauvegarde des eaux et des sites karstiques est soutenue par notre foi en vous tous et par un enthousiasme que nous espérons contagieux.

Vous qui n'avez pas encore renouvelé votre cotisation (voir point rouge en dernière page), c'est, nous le croyons, par oubli ou par négligence. Vous pouvez vite combler cette lacune en remplissant le bulletin de virement en annexe.

300 F membre adhérent (200 F pour les membres UBS)
400 F membre effectif (300 F pour les membres UBS)
1000 F pour les clubs et associations
Les dons de 1000 F et plus sont déductibles d'impôt.
Cotisation à verser au compte 000/1587381/73 de la C.P.S.S.

Cette cotisation donne droit à:
- l'abonnement annuel à l'Echo de l'Egout
- 10% de réduction sur les achats à la Boutique C.P.S.S.
- pour les associations, prêt gratuit de l'exposition "Grottes en péril" et la mini- expo
- prêt gratuit de films, dias et vidéocassettes
- accès gratuit à la bibliothèque C.P.S.S. et à la documentation spécifique.

C'est la meilleure preuve pour nous, de vos encouragements.

Mille merci à tous.

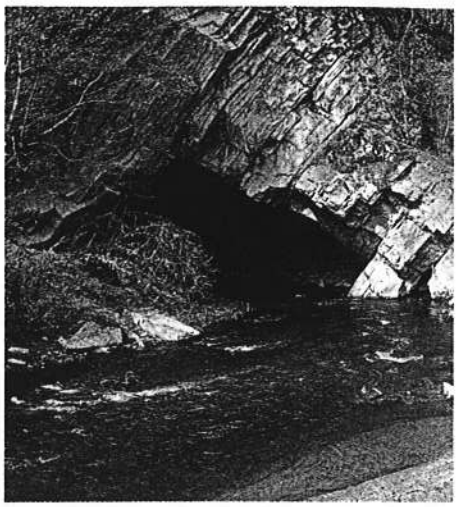

ATLAS DU KARST WALLON

INVENTAIRE CARTOGRAPHIQUE ET DESCRIPTIF DES SITES KARSTIQUES
ET DES RIVIERES SOUTERRAINES DE WALLONIE

Province de Liège

Publié sous la direction de Claude DE BROYER, Georges THYS et Jacques FAIRON

COMMISSION WALLONNE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES SITES SOUTERRAINS

L'ATLAS DU KARST WALLON

est constitué :

- d'une cartographie des régions calcaires de Wallonie, réalisée au 1/10.000ème, et publiée au 1/25.000ème, reprenant les données géologiques, hydro-géologiques, spéléologiques et d'aménagement du territoire.
- d'un inventaire descriptif des sites karstiques et des rivières souterraines mettant en évidence leur intérêt scientifique, socio-économique, touristique et paysager.

est un document de première utilité pour :

- la gestion de l'environnement
- la protection des eaux souterraines
- la prévention des pollutions et l'exploitation du sous-sol
- les travaux publics, l'habitat et les infrastuctures
- la conservation de la Nature, des paysages et du patrimoine
- l'aménagement du territoire

présente :

- un état des lieux
- des mesures de protection et d'assainissement pour les zones et sites karstiques remarquables
- des propositions pour une meilleure gestion de l'environnement en région calcaire

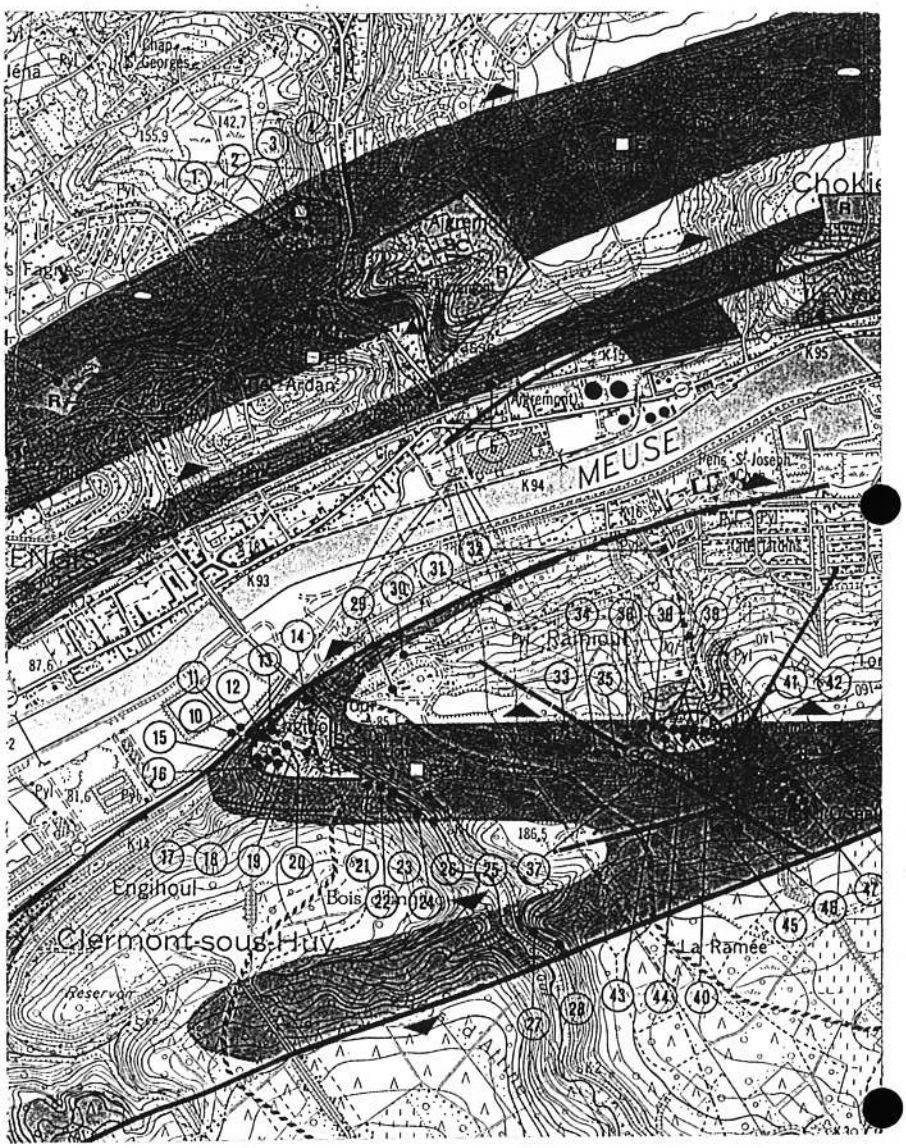

fournit des renseignements indispensables

- aux habitants
- aux administrations locales et régionales
- aux institutions scientifiques et aux bureaux d'étude
- aux associations d'environnement
- aux spéléologues

PROVINCE DE LIEGE

L'Atlas de la Province de Liège comprend :

32 cartes au 1/25.000e, avec en surimpression:

. Les zones calcaires et dolomitiques. Le pendage général des couches, et les failles en contact avec le calcaire.

. Les sites karstiques recensés : (entrée de grottes et extensions souterraines, chantoirs, résurgences, dolines, abannets, dépressions paléokarstiques et abris-sous-roche).

. Les circulations d'eau souterraine (reconnues par traçage ou hypothétiques).

. Les limites des bassins versants et des bassins hydrogéologiques.

. Les captages et les carrières en terrain calcaire.

. Le réseau hydrographique de surface mis en évidence.

. Les zones de protection existantes ou revendiquées (zones naturelles, zones naturelles d'intérêt scientifique, sites classés, sites archéologiques, ...).

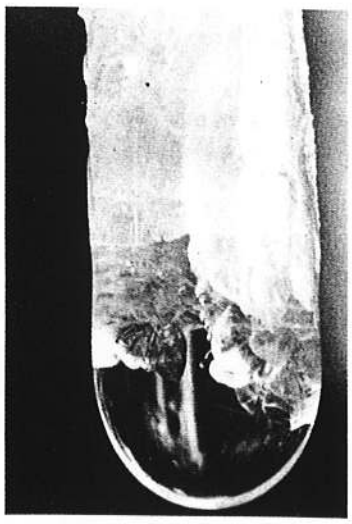

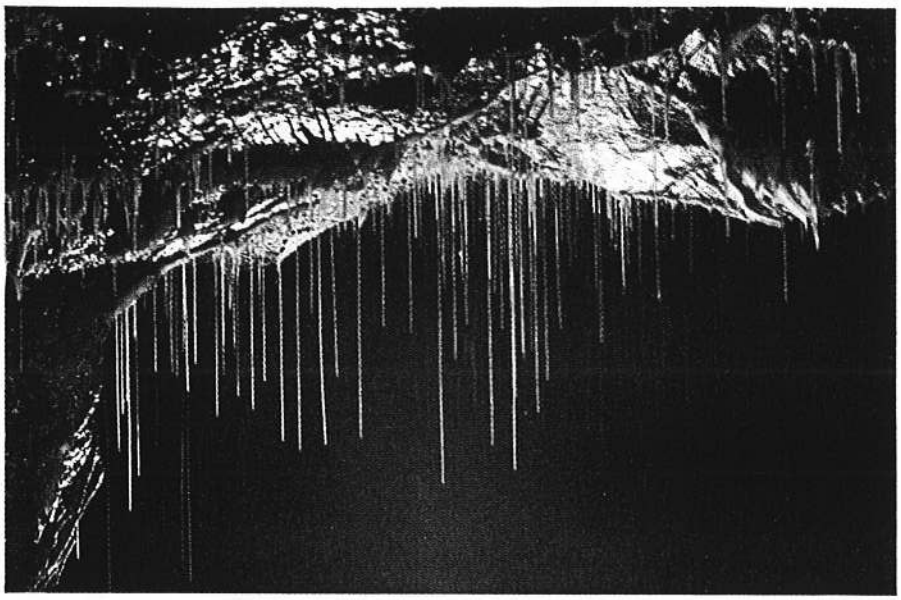

Un premier tome de présentation (200 p.) avec :

Les méthodes, la bibliographie, les index des sites recensés, ainsi que les textes explicatifs traitant des thèmes suivants :

. Les calcaires de Wallonie.
C. Ek.

. L'hydrogéologie des calcaires.
L. Funcken et Ph. Meus.

. Les captages dans les calcaires.
D. Brumagne.

. Quelques aspects de la mise en oeuvre et de l'interprétation des traçages artificiels utilisés pour la protection des eaux souterraines karstiques.
Ph. Meus.

. Les grottes et les aquifères karstiques: des systèmes biologiques.
Cl. De Broyer et J. Fairon.

. L'intérêt archéologique des grottes de la province de Liège.
M. Dewez.

. Les sites karstiques de la province e Liège et leur intérêt spéléologique.
Pol Xhaard.

. Les grottes touristiques de la province de Liège.
J.-L. De Bock.

. Le Karst de la province de Liège : données chiffrées.
G. THYS.

. Synthèse : Gestion et conservation du milieu karstique en Wallonie.
Cl. De Broyer, M. Vrolix et G. Thys.

Deux autres tomes (600 p.) avec:

l'inventaire descriptif des sites recensés à ce jour, soit:

. 1.152 sites karstiques.

. 145 captages et 292 carrières en terrain calcaire.

. 25 zones karstiques à protéger par modification de plan de secteur.

. 64 tracés de rivières souterraines.

. 4 grottes touristiques ou partiellement aménagées.

. 17 périmètres à classer comprenant 87 sites karstiques.

. 7 zones naturelles souterraines, périmètres à protéger définis sur base du concept d'écosystème karstique et de bassin hydrogéologique.

ATLAS DU KARST WALLON - PROVINCE DE LIEGE

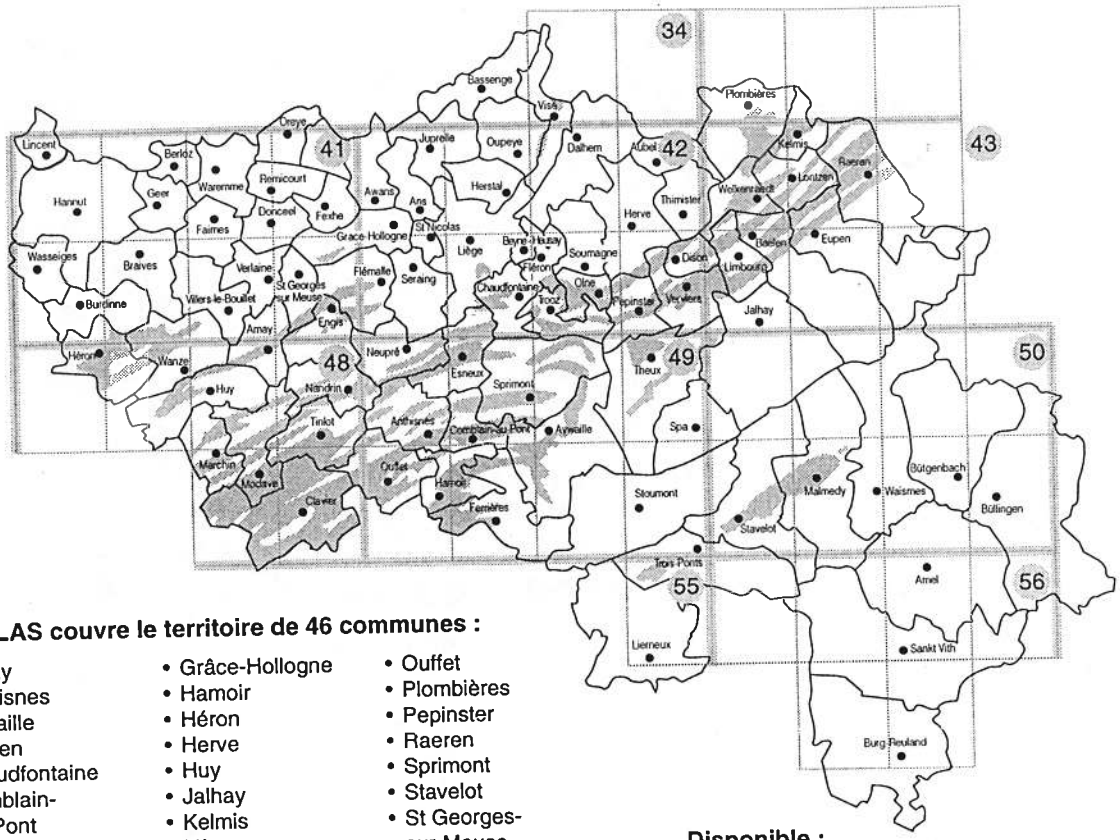

L'ATLAS couvre le territoire de 46 communes :

- Amay
- Anthisnes
- Aywaille
- Baelen
- Chaudfontaine
- Comblain-au-Pont
- Clavier
- Dalhem
- Dison
- Engis
- Esneux
- Eupen
- Ferrières
- Flémalle
- Fléron
- Grâce-Hollogne
- Hamoir
- Héron
- Herve
- Huy
- Jalhay
- Kelmis
- Liège
- Limbourg
- Lontzen
- Malmédy
- Marchin
- Modave
- Nandrin
- Neupré
- Olne
- Ouffet
- Plombières
- Pepinster
- Raeren
- Sprimont
- Stavelot
- St Georges-sur-Meuse
- Theux
- Tinlot
- Trois-Ponts
- Trooz
- Verviers
- Visé
- Wanze
- Welkenraedt

Disponible :
ATLAS DU KARST WALLON
- Province de Namur
- Province de Liège

En préparation :
ATLAS DU KARST WALLON
- Province de Luxembourg
- Province de Hainaut

Réalisé avec l'appui
- du Ministre de l'Environnement, des Ressources Naturelles et de l'Agriculture pour la Région Wallonne, Monsieur Guy LUTGEN.

LA COMMISSION WALLONNE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES SITES SOUTERRAINS (C.W.E.P.S.S.) a.s.b.l.
est une association de défense de l'environnement. Elle se consacre spécifiquement à la sauvegarde des grottes et des sites karstiques, des eaux souterraines et des paysages typiques des régions calcaires.
Elle réalise : des études sur le milieu souterrain, son environnement et sa protection – des inventaires de la pollution des régions calcaires – des actions de terrain: opérations de "dépollution", et d'aménagement de sites – des campagnes de sensibilisation du public (expositions, publications,...)

SECRÉTARIAT PERMANENT : 21, avenue A. Rodin - 1050 Bruxelles - Tél. 02/647 54 90
SIEGE SOCIAL : 26 Clos des Pommiers, - 1310 La Hulpe - Editeur responsable : Georges THYS

Designed by P&E (02) 230 63 38 - Lay-out : Katia Bouckaert - Imprimé sur papier blanchi sans chlore